

Le collectif "Demain, la greffe" s'inquiète de la baisse des greffes de rein enregistrée en 2009

PARIS, 8 mars 2010 (APM) - Le collectif "Demain, la greffe" s'inquiète de la baisse des greffes rénales enregistrée en 2009 dans un communiqué diffusé à l'occasion de la 11ème journée mondiale du rein qui se déroulera jeudi.

"La situation française en matière de transplantation rénale est de plus en plus critique", déplore "Demain, la greffe", un laboratoire d'idées ou "think tank" indépendant qui réunit des patients, des professionnels de santé exerçant ou non dans les domaines du prélèvement, de la greffe et des représentants de la société civile.

Le nombre de greffes de rein réalisées plafonnait depuis 2007 et "a diminué sensiblement en 2009" avec 2.826 greffes de rein réalisées (contre 2.937 en 2008), tandis que le nombre de patients en attente de greffe augmente régulièrement (+5% en 2009, soit 10.664 patients), rappelle le collectif (cf dépêche APM SLNBH004).

"On dénombre schématiquement un greffon rénal disponible pour quatre patients qui en auraient besoin", a calculé "Demain, la greffe" qui parle d'un "bilan catastrophique en termes humains, mais aussi économiques" car la dialyse coûte "au bas mot quatre fois plus cher que la greffe".

Le nombre de donneurs prélevés a aussi baissé et les durées d'attente s'allongent, ajoute le communiqué.

"Les pouvoirs publics ne semblent pas prendre la mesure de ce triste constat, puisqu'aucune action d'envergure n'est envisagée au plan organisationnel et que la révision de la loi de bioéthique s'engage vers un statu quo", estime le collectif.

"Demain, la greffe" propose de "greffer plus pour vivre mieux et plus longtemps, mais aussi pour économiser plus".

Il existe "des leviers efficaces de lutte contre la pénurie parfaitement identifiés et mis en oeuvre avec succès dans de nombreux pays proches, mais pas en France", comme le recours à de nouveaux types de greffons, prélevés sur des donneurs vivants et sur des donneurs décédés à la suite d'un arrêt cardiaque.

Malgré les encouragements de l'Agence de la biomédecine (ABM), seules 223 personnes (soit 8% des greffes) ont pu donner un rein à un de leurs proches en 2009 contre 400 aux Pays-Bas (40% des greffes), 900 au Royaume-Uni (40%), 560 en Allemagne (22%) et 6.000 aux Etats-Unis (36%).

Le collectif dénonce le manque de communication sur la greffe avec donneur vivant et déplore que les pouvoirs publics ainsi que "beaucoup d'équipes de transplantation restent très en retrait" sur ce sujet.

Pour les greffes avec donneur décédé après arrêt cardiaque, 70 ont pu être réalisées en 2009, "des chiffres qui, là aussi, restent très faibles et peu conformes aux espoirs suscités par le démarrage de ce programme en 2006",

"Demain, la greffe" regrette que les recommandations du rapport de la mission parlementaire sur la révision de la loi de bioéthique ne s'inscrivent pas "dans une dynamique volontariste et anticipatrice en matière de greffe et de lutte contre la pénurie".

La seule évolution proposée par le rapport et jugée notable concerne la possibilité de réaliser des dons croisés, une possibilité à favoriser "mais qui, compte tenu de sa lourdeur organisationnelle, ne permettra

vraisemblablement la réalisation que d'un nombre très limité de transplantations chaque année".

"Demain, la greffe" déplore que le rapport ne recommande pas l'élargissement du cercle des donneurs réclamé par des associations et des professionnels.

LA GREFFE, UN GISEMENT D'ECONOMIE IMPORTANT

Le collectif rappelle que la prise en charge de l'insuffisance rénale terminale en France représente un coût d'environ 4 milliards d'euros par an pour l'assurance maladie, soit près de 3% de son objectif national des dépenses (Ondam). Le coût moyen remboursé chaque année pour un patient en hémodialyse s'élève à environ 80.000 euros, soit quatre fois plus que pour un patient transplanté au-delà de la première année post-greffe.

"La réalisation de 3.000 greffes de rein correspond à une économie de 90 millions d'euros chaque année, soit en cumulant sur 10 ans, près de 1,7 milliard d'euros. Chaque tranche de 500 greffes supplémentaires génère une économie de 15 millions d'euros par an", a calculé le collectif.

En outre, il conviendrait de prendre en compte les coûts liés à l'incapacité de travail de la plupart des patients dialysés, le recours aux dispositifs de prévoyance et aux minima sociaux...alors que la greffe permet une réhabilitation socioprofessionnelle de bonne qualité, ajoute le communiqué.

sl/ab/APM polsan

redaction@apmnews.com

SLNC8001 08/03/2010 17:15 ACTU